

BORDEREAU DES PIÈCES

1 - Préambule : exposé des motifs

2 - Dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de SAINT GERVAIS SUR ROUBION, mis à la disposition du public

2a – Notice de présentation de la modification simplifiée (incluant diverses cartes sur la localisation du bien, les enjeux relatifs à la parcelle, le zonage avant et après modification etc.)

2b – Annexe identifiant les bâtiments susceptibles de changer de destination suite à la modification simplifiée n°2 (incluant les détails cadastraux et des photos) ;

2c – Nouveau plan de zonage.

3 – Pièces administratives

3a – Avis des Personnes Publiques Associées ;

3b – Décision de la Mission Régionale d’Autorité Environnementale après examen au cas par cas ;

3c – Délibération n°5.1/2017 concernant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ;

3d – Arrêté n°2021.03.10A portant ouverture d’une mise à disposition du public ;

3e – Mesures de publicité.

4 – Registre des observations du public.